Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ 2023 – LA COMMUNE DE LA NEUVEVILLE TIRE SON ÉPINGLE DU JEU ET APPELLE AUX ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ

Les Autorités communales de La Neuveville ont publié leurs prix de l'électricité pour 2023 dans un contexte international historique particulièrement tendu et inquiétant. Malgré des marchés de l'électricité affolés subissant des hausses vertigineuses et sans précédent à cause des problèmes techniques et géopolitiques, la hausse des prix sera contenue, par rapport à d'autres distributeurs en Suisse, à environ 22 % pour un ménage consommant 4'500 KWh/an. Elle se situera dans une fourchette de 20 à 40% en 2023 en fonction du profil de consommation de chacun. Le Conseil municipal de La Neuveville appelle ses citoyen-ne-s à économiser l'électricité pour soulager leurs porte-monnaie et participer à l'effort national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries durant l'hiver 2022-2023.

Après plusieurs années de baisse ou de stabilité des prix de l'électricité, la Commune de La Neuveville ne fera pas exception à la règle nationale l'année prochaine. Les prix de l'électricité devront être adaptés pour les mettre en adéquation avec les contrats de ses fournisseurs. Selon les simulations et en fonction du mode de consommation de chacun, cette augmentation sur le prix total variera entre 20% et 40%, soit environ 6 cts/kWh ou CHF 23.-/mois pour un ménage moyen. Grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme de notre partenaire SACEN SA, les augmentations ont pu être limitées par rapport aux prix actuels de l'électricité sur les marchés pour l'année prochaine qui se situent ces jours à environ CHF 1.-/kWh. Les Autorités de La Neuveville rappellent que les tarifs de ces dernières années étaient avantageux et que pour l'année prochaine, ils sont proches des pratiques régionales.

STOP au gaspillage : encouragement généralisé aux économies d'électricité

Le Conseil municipal encourage vivement ses citoyen-ne-s à pratiquer des gestes simples pour réduire leur consommation d'électricité. Ils et elles pourront ainsi stabiliser leurs factures énergétiques, soulager leurs porte-monnaie sans toucher à leur confort et participer à l'effort collectif national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries l'hiver prochain. Ce que les Autorités demandent concrètement et simplement, c'est de ne plus gaspiller l'électricité.

M. Sébastien Gallet, chef d'exploitation su service de l'équipement, reste à votre disposition pour tout renseignement. Il peut être atteint par courriel à l'adresse sebastien.gallet@neuveville.ch ou par téléphone au 032 752 10 85.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Aux consommateurs d'eau potable du chemin de la Récille et Vignolans / La Neuveville

INFORMATION : TRAVAUX DE MODERNISATION DES CONDUITES D'EAU POTABLE – RÉCILLE ET VIGNOLANS

A la suite des ruptures de conduites survenues le 18 août dernier, le service des eaux TLN va effectuer la modernisation de sa conduite d'eau potable sur le chemin de la Récille et Vignolans **à partir du 6 septembre 2022.** Pour cela, nous allons devoir couper l'eau à plusieurs reprises (vous serez toujours avertis en avance si la situation le permet). Durant le chantier, l'accès à la route peut être restreint. Un accès à vos maisons sera garanti dans certains cas à pied. D'après le règlement du service des eaux TLN (Cf. règlement d'alimentation en eau), les conduites présentes sur les parcelles privées appartiennent aux propriétaires des bâtiments. Si vous souhaitez profitez de l'occasion pour renouveler et mettre aux normes votre entrée d'eau, vous pourriez bénéficier des avantages liés à ce chantier. Par ailleurs, nous nous excusons d'avance pour la gêne occasionnée lors des travaux de modernisation. Nous essayons de prendre les mesures nécessaires pour perturber le moins possible votre quartier pendant la durée des travaux.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Pour toutes questions relatives au chantier, vous pouvez contacter le Service des eaux TLN, M. Berger au 079 915 69 32.

Le service des eaux TLN

Avis de construction

Requérant : M. Gilles Frôté, chemin des Côtes Bugnot 13, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Atelier d'architecture Pierre Sägesser Sàrl, Chapelle 27, 2034 Peseux

Projet : Agrandissement de la maison existante et création d'un couvert à voiture, au chemin des Côtes Bugnot 13, 2520 La Neuveville

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 septembre 2022 au 3 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 60
Depuis le 1er octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

---

Des casquettes "Ooûh" sont en vente à l'office du tourisme pour la modique somme de CHF 8.-.

L'entier des ventes sera reversé à l'association "Noël autrement" de La Neuveville.

Un généreux donateur de La Neuveville est à l'initiative de ce projet. Il souhaite rester anonyme mais nous tenons à saluer son honorable action.

Office de tourisme La Neuveville

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Les Infos du Municipal
9 septembre 2022

LES CLUBS ET ASSOCIATIONS NEUVEVILLOIS S'ENGAGENT POUR LES REFUGIES

Récemment, nous informions la population de l'engagement des clubs et associations neuvevilloises en faveur des détenteurs de permis de réfugiés S et N. Nous avions malheureusement omis de citer un des acteurs principaux, à savoir le Blabla Café ! Nous nous en excusons auprès de ses membres et réparons cet oubli par le présent communiqué.

Créé en 2017, le Blabla Café est un espace multiculturel qui offre la possibilité aux femmes migrantes qui vivent à La Neuveville de s'intégrer et de nouer des liens entre elles et avec les habitant(e)s de notre commune. Pour toute information, contactez Isabelle au 077 466 90 10.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

---

le caj
le centre animation jeunesse

078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : www.lecaj.ch

Horaires :

Mardi	15h00 - 18h00
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	15h00 - 18h00
Vendredi	Fermé (FDV)
Samedi	Fermé (FDV)

Prochaines ouvertures en soirée

Vendredi 16 septembre	15h - 23h
Vendredi 23 septembre	15h - 23h
Samedi 24 septembre	19h - 23h

PREVENTION FETE DU VIN

Le vendredi et samedi soir, de 19h à minuit le CAJ sera présent au bord du lac avec un bar mobile pour proposer des boissons sans alcool à bas prix et faire de la prévention auprès des jeunes.

Le CAJ est fermé pendant la fête du vin.
L'équipe d'animation est joignable par téléphone pendant les heures de prévention au 078 400 34 35

Prestations sur demande ou sur RDV

Soutien à l'orientation scolaire et professionnelle
Aide aux démarches de recherches de stages et apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 7 février 2022, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé partiellement l'ordonnance sur les tarifs de stationnement de la Commune municipale de La Neuveville (articles 4 et 8). Son entrée en vigueur est fixée au 1er décembre 2022.

Cette modification peut être consultée auprès de la Chancellerie municipale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, Case postale 106, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 9 septembre 2022
CONSEIL MUNICIPAL

Avis de construction

Requérante : Mme Cindy Colaizzi Amoroso, Teodoro Canet 28, ES-7400 Alcudia

Projet : Changement de 3 fenêtres au 1er étage du bâtiment, à la rue du Faubourg 17, 2520 La Neuveville

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville"

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 septembre 2022 au 3 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 8 août 2022, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé l'ordonnance sur les tarifs d'électricité. Son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2023.

Cette ordonnance peut être consultée auprès de l'administration des finances, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, pendant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 9 septembre 2022
CONSEIL MUNICIPAL

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Thomas Bollinger et Katja Cabello, chemin des Celliers 14, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : ELKA Energy, Puits-Godet 10, 2000 Neuchâtel

Projet : Installation de panneaux photovoltaïques en façade sud du bâtiment, au chemin des Celliers 14, 2520 La Neuveville

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 septembre 2022 au 3 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : M. Jean-Jacques Grossenbacher, chemin des Marnins 92, 2520 La Neuveville

Auteurs du projet : Läderach Installations sanitaires et chauffage Sàrl, rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron.
Flückiger Electricité SA, chemin de la Plage 16, 2072 Saint-Blaise

Projet : Installation de panneaux photovoltaïques et remplacement du chauffage à mazout par deux pompes à chaleur extérieures, au chemin des Marnins 92, sur la parcelle no 1691, ban de La Neuveville

Zone : Zone agricole

Dérogation : A l'article 24c de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT)

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 9 septembre 2022 au 10 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 9 septembre 2022
Municipalité de La Neuveville

Nouvelles de l'administration

Crise énergétique : BKW reste un pilier fiable pour le canton de Berne

Le Conseil-exécutif a pris connaissance du bon résultat enregistré par BKW au premier semestre 2022. Le modèle d'affaires de l'entreprise s'avère solide et pérenne. Ses trois domaines d'activité Énergie, Réseaux et Prestations se complètent bien et s'avèrent efficaces dans le contexte actuel de crise énergétique.

BKW prévoit d'investir plus de 2 milliards de francs dans ses domaines d'activité Énergie, Réseaux et Prestations au cours des prochaines années. Elle prévoit également de développer de manière significative la production locale de courant issu d'énergies renouvelables (en particulier par le biais de projets d'importance nationale dans le domaine de l'hydroélectricité selon la déclaration commune adoptée par la table ronde : Trift, rehaussement du barrage du Grimsel). Le gouvernement du canton de Berne, qui détient une participation de 52,54 % dans cette entreprise, se réjouit de cette décision.

Par ailleurs, BKW va investir dans la modernisation, dans la numérisation et dans la sûreté de ses réseaux de distribution afin qu'ils répondent aux exigences d'un avenir énergétique basé sur les énergies renouvelables.

Des tarifs stables dans l'approvisionnement de base
Le Conseil-exécutif a pris note que, malgré la hausse des prix de l'énergie, les tarifs pour l'énergie et l'utilisation des réseaux resteront stables dans l'approvisionnement de base. Grâce à ses propres centrales, BKW peut proposer des prestations au prix de revient à ses clientes et clients bénéficiant de l'approvisionnement de base. Cela profite à une grande partie des Bernoises et des Bernois.

Sur le marché libre, où les clients consomment annuellement plus de 100 000 kWh, la forte hausse des prix peut mettre en péril certains clients qui n'ont pas encore signé de contrat de fourniture d'électricité pour 2023. Grâce à son envergure et à son accès au marché international de l'électricité, BKW peut continuer à fournir de l'énergie à sa clientèle et la conseiller dans le contexte actuellement tendu. Le Conseil-exécutif procède à un examen approfondi de la situation dans ce domaine avec le concours de partenaires sociaux et d'entreprises d'approvisionnement en énergie.

Chaque kilowattheure compte

Pour éviter autant que possible d'arriver à une situation de pénurie d'électricité l'hiver prochain, le canton de Berne, BKW et d'autres parties prenantes s'engagent à mettre en œuvre leurs propres mesures d'économies d'énergie. En outre, ils invitent les Bernoises et les Bernois à repenser leurs modes de consommation d'énergie et à appliquer quelques mesures simples pour contribuer à la sécurité de l'approvisionnement dans ce domaine.

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Septembre

Lundis 12, 19, 26 **Samedi** 17

de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

DÉCHETTERIE DE DIESSE - RAMASSAGE ANNUEL DE DÉCHETS SPÉCIAUX

Concerne les villages de Diesse, Lamboing, Nods et Prêles

Le samedi 24 septembre 2022 de 09h00 à 11h30, vous aurez la possibilité de venir déposer vos déchets spéciaux. Ces déchets sont par exemple des produits chimiques, des médicaments, des thermomètres au mercure, des restes de peinture et des sprays, des produits phytosanitaires, des produits de traitement du bois, des produits ménagers, des liquides toxiques, des accus et batteries, etc.

En raison des risques qu'ils présentent pour l'environnement, les déchets spéciaux nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

Les déchets spéciaux des ménages doivent en priorité être remis aux fournisseurs.

Un prix de Fr. 5.--/ kg, **sera encaissé directement sur place.**

Un grand merci pour votre collaboration.

Les administrations communales de Nods et de Plateau de Diesse

---

Nods, le 6 septembre 2022

ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de Nods

- Vu l'article 22 du règlement d'organisation
- Sous réserve d'un recours dans les 30 jours auprès du Préfet suivant la publication du présent arrêté

Décide

Art. 1 : création d'une commission non permanente chargée du projet du Chemin des écoliers. La Commission soutiendra le Conseil communal afin de de proposer un projet final suite à l'analyse des divers projets déposés.

Art. 2 : la commission est formée de 5 membres nommés par le Conseil communal. En fait partie au moins 2 membres du Conseil communal.

Art. 3 : la commission n'a pas de compétences financières ni décisionnelles.

Art. 4 : la commission sera dissoute automatiquement lorsque le projet définitif sera validé par le Conseil communal.

Conseil communal

COMMISSION NON-PERMANENTE POUR LE PROJET DU CHEMIN DES ÉCOLIERS

Recherche de membres

Afin de mettre sur pied une commission non permanente qui sera chargée de proposer un projet final suite à l'analyse des divers projets déposés pour le Chemin des écoliers, le Conseil communal est à la recherche de **3 personnes motivées.**

Vous êtes intéressé(e) par la problématique du Chemin des écoliers et avez un peu de temps à mettre au service de la collectivité ?

Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt.
De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au N° de tél. 032 751 24 29.

CONSEIL COMMUNAL

Nods, le 6 septembre 2022

ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de Nods

- Vu l'article 22 du règlement d'organisation
- Sous réserve d'un recours dans les 30 jours auprès du Préfet suivant la publication du présent arrêté

Décide

Art. 1 : création d'une commission non permanente chargée du projet de la nouvelle déchetterie. La Commission soutiendra le Conseil communal afin de de proposer des idées pour la nouvelle déchetterie et pour l'élaboration du projet.

Art. 2 : la commission est formée de 5 membres nommés par le Conseil communal. En fait partie au moins 2 membres du Conseil communal.

Art. 3 : la commission n'a pas de compétences financières ni décisionnelles.

Art. 4 : la commission sera dissoute automatiquement lorsque le projet de la nouvelle déchetterie sera validé par le Conseil communal.

Conseil communal

COMMISSION NON-PERMANENTE POUR LE PROJET DE LA NOUVELLE DÉCHETTERIE

Recherche de membres

Afin de mettre sur pied une commission non permanente qui sera chargée de proposer des solutions au Conseil communal pour le projet de la nouvelle déchetterie, le Conseil communal est à la recherche de **3 personnes motivées.**

Vous êtes intéressé(e) par la problématique de la gestion des déchets et avez un peu de temps à mettre au service de la collectivité ?

Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt.
De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au N° de tél. 032 751 24 29.

CONSEIL COMMUNAL

Appel d'urgence

Tél. 117	**Police, appel d'urgence**
Tél. 118	**Feu, appel d'urgence**
Tél. 144	**Ambulances, appel d'urgence**
Tél. 145	**Intoxications, appel d'urgence**
Tél. 147	**Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

FÉLICITATIONS

Le conseil communal félicite très chaleureusement ses talents locaux :

Matthieu Burger

pour sa couronne fédérale lors de la fête fédérale de lutte fin août à Pratteln

Tim Bollinger

pour son titre de champion de Suisse de parapente (vol libre) en juillet à Scuol.

FÊTE DU VILLAGE 2022

Le Conseil communal remercie le personnel communal pour tout le travail accompli pour l'organisation de la Fête du Village à Nods.

Commune mixte de Plateau de Diesse

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

17 septembre

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
ÉLECTION COMMUNALE COMPLÉMENTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2022
(Législature 2022-2025)

Pour l'élection complémentaire au Conseil communal, deux (2) candidats/candidates ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée *à se prononcer aux urnes le 25 septembre prochain* sur le nom d'un/d'une membre complémentaire du Conseil communal. Les candidats en liste sont les suivants (par ordre alphabétique) :

HOFER André	*11.01.1957*	*Prêles*	*Enseignant retraité*
SIMON-VERMOT Raphaël	*19.09.1982*	*Prêles*	*Ingénieur EPF*

Prêles, le 19 août 2022

L'administration communale

VOTATIONS ET ÉLECTIONS VALIDITÉ DE VOS VOTES

Afin que votre vote soit valable, nous devons vous rappeler les règles suivantes :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur.
2. Seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins. Si votre enveloppe à fenêtre devait s'être déchirée lors de l'ouverture, vous pouvez sans autre appeler le bureau communal pour qu'il vous en envoie une nouvelle.
3. Nous rappelons que les enveloppes de vote retournées par poste sans affranchissement ne sont pas prises en compte.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces dispositions, afin que nous puissions prendre votre vote en considération.

L'administration communale

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 23 JUIN 2022

Dans sa séance du 22 août 2022, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 23 juin 2022.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 9 septembre 2022

L'administration communale

DÉCHETTERIE DE DIESSE - RAMASSAGE ANNUEL DE DÉCHETS SPÉCIAUX

Concerne les villages de Diesse, Lamboing, Nods et Prêles

Le samedi 24 septembre 2022 de 09h00 à 11h30, vous aurez la possibilité de venir déposer vos déchets spéciaux. Ces déchets sont par exemple des produits chimiques, des médicaments, des thermomètres au mercure, des restes de peinture et des sprays, des produits phytosanitaires, des produits de traitement du bois, des produits ménagers, des liquides toxiques, des accus et batteries, etc.

En raison des risques qu'ils présentent pour l'environnement, les déchets spéciaux nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

Les déchets spéciaux des ménages doivent en priorité être remis aux fournisseurs.

Un prix de Fr. 5.--/ kg, **sera encaissé directement sur place.**

Un grand merci pour votre collaboration.

Les administrations communales de Nods et de Plateau de Diesse

Avis de construction

Requérants : Mme Erika Himmelberger Hauenstein et M. Eduard Hauenstein, Baselsteinweg 24, 2516 Lamboing

Auteur du projet avec procuration : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles

Propriétaires fonciers : Mme et M. Erika Himmelberger Hauenstein et Eduard Hauenstein, Lamboing

Projet : Pose d'une nouvelle citerne enterrée d'eau pluviale et d'une nouvelle fosse enterrée pour les eaux usées, parcelle no 1271, Baselsteinweg 24, village de Lamboing

Zone : Agricole

Dérogation : à la LAT, selon rapport à venir de l'OACOT

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 9 septembre au 9 octobre 2022, publication dans la FO du 14 septembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 9 septembre 2022

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : M. Wolfgang Prinz, Vue des Alpes 38, 2515 Prêles

Auteur du projet : Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Propriétaires fonciers : Mme et M. Virginie et Wolfgang Prinz, Mme et M. Angelika Epple Prantl et Daniel Uebelhart et Mme et M. Heidi et Manuel Hermann, Prêles

Projet : Construction d'un couvert à voitures sur deux places de stationnement existantes, parcelle no 2533, Vue des Alpes 38d, 2515 Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 9 septembre au 9 octobre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 9 septembre 2022

Secrétariat communal

SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 9H00 À 12H00 : MATINÉE INTITULÉE LES LIEUX-DITS

Petite balade dans le village de Lamboing afin de (re)découvrir les richesses de notre patrimoine : les lieux-dits. Balade suivie par une conférence et un apéritif à la Salle Communale du Cheval Blanc à Lamboing.

Lieu de rencontre : Parking de la salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing.
Heure : 9h00-12h00
Sur inscription jusqu'au 19 septembre ; par courriel à galamboing@gmail.com ou par téléphone auprès de Noémie Béguelin Caudoux au 078 808 61 14
Par mauvais temps, nous annulons la partie balade et nous nous retrouvons à la Salle pour un café-conférence à la place de la conférence-apéritif.

Quelques lieux-dits de Lamboing

Avec cette balade autour du village de Lamboing, nous vous proposons de (re)découvrir les richesses d'un patrimoine culturel souvent méconnu : les noms de lieux.

Ils sont presque omniprésents dans notre vie quotidienne mais pourtant nous ne connaissons pas toujours leur histoire, ni leur signification.

Durant cette promenade d'une heure environ, nous retracerons le sens et l'origine de certains de ces noms qui en disent long sur l'histoire de la région et des hommes et femmes qui l'ont peuplée.

Une conférence d'une petite heure suivra la balade. Portant sur le même sujet, les lieux-dits et leur histoire, cette présentation se veut indépendante et complémentaire à la visite qui précède. Elle sera notamment illustrée de nombreux documents d'archives.

Un moment de partage suivra la conférence et aura pour but d'ouvrir la discussion sur l'étude des noms de lieux, son intérêt et ses potentiels développements dans la région.

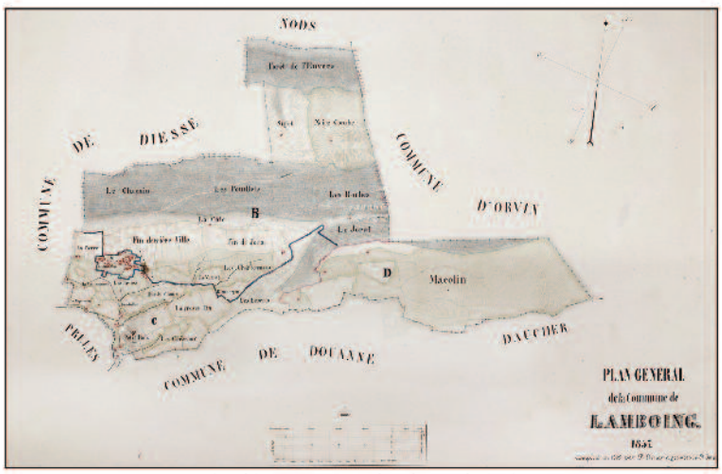

(Archives Communales de Lamboing)

GROUPE ANIMATION LAMBOING

Le dicastère des écoles de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

pour compléter l'effectif du personnel de la crèche communale « La Luciole », **recherche** pour une durée déterminée d'une année renouvelable

Une assistante socio-éducative (ASE)
(taux d'occupation : 30-40%)

Classe de traitement : 11 sur l'échelle communale
Entrée en fonction : de suite ou date à convenir

Les offres avec documents usuels sont à adresser à :

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines
La Chaîne 2, 2515 Prêles

jusqu'au 30 septembre 2022

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le cahier des charges, peuvent être consultés sur notre site Internet
www.leplateaudediesse.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

NOUS FORMONS DES PROS.

AVIS À LA POPULATION

RESTRICTION D'EAU

Suite à la sécheresse persistante et par manque de précipitations, **les réserves en eau du SED diminuent très fortement.**

Pour garantir un approvisionnement suffisant de la population et du bétail dans les prochaines semaines, et pour conserver un minimum de réserve en cas d'incendie, les mesures suivantes sont à **prendre immédiatement :**

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

- **D'ARROSER LES PELOUSES (tuyaux, jets d'eau, etc.)**
- **DE REMPLIR LES PISCINES**
- **ETC.**

Nous invitons aussi la population à prendre des mesures pour limiter sa consommation d'eau en :

- Remplaçant les bains par de courtes douches,
- En ne laissant pas couler l'eau du robinet,
- En veillant à bien remplir les lave-vaisselle et lave-linge avant de les faire fonctionner

Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci.

Prêles, le 2 septembre 2022

Commune mixte de Plateau de Diesse

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ 2023
Le village de Lamboing tire son épingle du jeu et appelle aux économies d'électricité

Pour le village de Lamboing, les Autorités communales ont publié le prix de l'électricité pour 2023 (Elcom.ch) dans un contexte international historique particulièrement tendu et inquiétant. Malgré des marchés de l'électricité affolés subissant des hausses vertigineuses et sans précédent à cause des problèmes techniques et géopolitiques, la hausse des prix sera contenue à Lamboing par rapport à d'autres distributeurs en Suisse. Elle se situera dans une fourchette de 20 à 40% en 2023 en fonction du profil de consommation de chacun. Le Conseil communal de Plateau de Diesse appelle ses citoyen-n-e-s à économiser l'électricité pour soulager leurs portes-monnaies et participer à l'effort national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries durant l'hiver 2022-2023.

Après plusieurs années de baisse ou de stabilité des prix de l'électricité, Lamboing ne fera pas exception à la règle nationale l'année prochaine. Les prix de l'électricité devront être adaptés pour les mettre en adéquation avec les contrats de ses fournisseurs. Selon les simulations et en fonction du mode de consommation de chacun, cette augmentation sur le prix total variera entre 20% et 40%, soit environ 6 cts/kWh ou 23.00 CHF/mois pour un ménage moyen. Grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme de notre partenaire SACEN SA, les augmentations ont pu être limitées par rapport aux prix actuels de l'électricité sur les marchés pour l'année prochaine qui se situent ces jours à environ 1.00 CHF/kWh. Les Autorités communales rappellent que les tarifs de ces dernières années pour le village de Lamboing étaient avantageux et que pour l'année prochaine, ils sont proches des pratiques régionales.

STOP au gaspillage : encouragement généralisé aux économies d'électricité

Il peut à priori s'agir d'une maigre consolation. Mais le Conseil communal encourage vivement ses citoyen-n-e-s à pratiquer des gestes simples pour réduire leur consommation d'électricité. Ils et elles pourront ainsi stabiliser leurs factures d'énergie et soulager leurs portes-monnaies sans toucher à leur confort. Ils participeront ainsi à l'effort collectif national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries l'hiver prochain. Ce que les Autorités demandent concrètement et simplement, c'est de ne plus gaspiller l'électricité.

Conseil communal

DÉCHETTERIES VERTES
DÉCHETS NON-COMPOSTABLES

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, **pour les détenteurs des vignettes vertes,** uniquement les déchets suivants :

branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

GROUPE ANIMATION DIESSE GAD

Atelier Légumes lacto-fermentés
Comment fermenter des légumes ?
Samedi 17 septembre 2022 de 9h30 - 12h00
Battoir, Diesse
Avec Maria-Luisa Wenger

La lactofermentation est une méthode de conservation ancestrale qui permet de préserver les qualités nutritives des aliments, sans cuisson, ni pasteurisation, seulement en ajoutant du sel.

Lors de cet atelier, vous aurez la possibilité de préparer les légumes de votre jardin si vous en avez. N'hésitez pas à les apporter avec des récipients (bocaux, pots..). Si vous n'en avez pas, nous pourrons organiser quelque chose pour vous.

Inscription : Jusqu'au 14 septembre 2022 auprès de Fabienne Gerber 079 284 41 90

Paiement : Frs. 30.- / par Personne CH34 8005 1000 0025 4770 2 Banque Raiffeisen Pierre Pertuis, Groupe Animation Diesse, 2517 Diesse

Le GAD vous souhaite de passer un agréable moment lors de cet atelier!

Ensemble faisons vivre notre région !

Les groupes d'animation du Plateau de Diesse (GAP, GAL, GAD) ont le plaisir de vous annoncer les dates d'automne 2022 pour les diverses animations proposées aux citoyens. :

GAP GROUPE ANIMATION PRELES

St-Nicolas	06.12.2022

GAL GROUPE ANIMATION LAMBOING

Matinée intitulée "Les Lieux-dits"	24.09.2022
Spectacle de marionnettes et contes	09.11.2022
Calendrier des fenêtres de l'Avent	
Inscriptions	15-25 11.2022
Fenêtres	01-24.12.2022
La Troupe de Théâtre "En ApARTé"	03.12.2022
St-Nicolas + illumination de la fenêtre de l'Avent	06.12.2022
Vente des sapins de Noël	17.12.2022

GROUPE ANIMATION DIESSE GAD

Atelier lactofermentation	17.09.2022
Foire de Diesse	31.10.2022
Atelier pâtisserie	12.11.2022
Fenêtres de l'Avent	1-24 décembre
St-Nicolas	06.12.2022
Vente de sapins	17.12.2022

Plus d'infos concernant les éventuelles inscriptions et lieux des activités seront communiqués ultérieurement dans la Feuille officielle.

Alors sortez vos agendas et réservez ces dates

Nouvelles de l'administration

Concours "tête-à-tête" : projets culturels avec des écoles

La Section Encouragement des activités culturelles du canton de Berne a lancé la septième édition du concours "tête-à-tête", en collaboration avec la fondation Stanley Thomas Johnson. Cette opération a pour vocation d'encourager les professionnels de la culture et les écoles à élaborer ensemble des projets de médiation culturelle innovants, participatifs et de longue durée dans toutes les disciplines de la création culturelle ou de la protection du patrimoine. Le concours vise des projets durables et innovants qui permettent aux élèves de se confronter intensément et activement à des sujets culturels et artistiques. Les projets seront mis en œuvre lors de l'année scolaire 2023-2024. Nouveauté cette année : des mentors sont disponibles pour aider les personnes qui souhaitent s'inscrire au concours à déposer leur dossier de candidature.

Les écoles bernoises peuvent, pour l'année scolaire 2023-2024, déposer un dossier de candidature pour un projet adapté à leurs classes / à leur établissement, conjointement avec des actrices et des acteurs culturels. Si elles le souhaitent, les écoles peuvent à tout moment demander à la Section Encouragement des activités culturelles de les mettre en relation avec des professionnels compétents du secteur de la culture. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 30 novembre 2022.

Parler pour moins souffrir
Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch
Tel 143
La Main Tendue

ECOLE A JOURNEE CONTINUE (EJC)

Mise au concours

La Communauté scolaire du Plateau de Diesse met au concours le poste de :

Assistant socio-éducatif
Assistante socio-éducative 60% (CDD)

Entrée en fonction :
- 1er novembre 2022 ou à convenir
- Possibilité d'effectuer des remplacements avant ou après l'entrée en fonction

Notre structure :
- Cadre de travail chaleureux
- Structure privilégiant les activités extérieures (forêt)

Mission :
- Assumer l'accueil et la prise en charge d'un groupe d'enfants âgés de 4 à 12 ans sur les plans physiques, cognitifs et affectifs.
- Concevoir, organiser, animer et évaluer des situations de vie, tout en respectant et en soutenant le développement et les apprentissages de l'enfant.
- Établir et stimuler une relation de partenariat avec les parents et les familles des enfants accueillis.
- Être sensibilisé à différentes approches pédagogiques et faire évoluer le projet pédagogique de la structure.
- Participer aux séances d'équipe et aux projets en découlant (spectacles, sorties, sport,…).
- Assurer au quotidien la gestion de son travail éducatif et administratif.

Profil :
- Titulaire d'un CFC d'ASE
- Aisance dans la relation directe et continue avec des groupes d'enfants de 4 à 12 ans
- Esprit d'initiative et motivation à initier des projets
- Excellente aptitude à travailler seul/e ou en équipe
- Humour, créativité, écoute, patience et sens du jeu
- Résistance physique ; équilibre affectif et psychique ; flexibilité
- Permis de conduire et véhicule à disposition

Lieu d'activité et horaires :
- Ecole à journée continue du Plateau de Diesse à Lamboing
- Être disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Renseignements :
Florine Némitz, Directrice de l'EJC, tél. 078 882 94 92, direction@ejplateau.ch

Merci d'envoyer votre candidature par voie électronique de préférence à : direction@ejcplateau.ch, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 22 septembre 2022.
Ou par courrier postal à : Communauté scolaire du Plateau de Diesse, mention "Postulations EJC", Case Postale 91, 2516 Lamboing.

Lamboing, le 29 août 2022

ECOLE A JOURNEE CONTINUE (EJC)

Mise au concours

La Communauté scolaire du Plateau de Diesse met au concours le poste de :

Employée administrative
Employé administratif à 40% (CDD)

Entrée en fonction :
- 1er novembre 2022 ou à convenir

Votre mission :
- Administration générale de l'école à journée continue du Plateau de Diesse
- Gestion administrative des activités en lien avec l'accueil parascolaire
- Établissement des contrats tarifaires des familles, facturation, correspondance
- Commandes et décomptes des repas, mise à jour des documents
- Gestion des dossiers des enfants
- Rédaction des PV des séances d'équipe
- Classement et archivage

Profil souhaité :
- Sens des relations humaines, humour et collaboration
- CFC d'employé.e de commerce ou jugé équivalent
- Maîtrise des outils informatiques Microsoft office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, plateforme KIBON)
- Quelques années d'expérience, minimum 3 ans (dans une administration publique, un atout)
- Capable de travailler de manière autonome et indépendante et en collaboration avec la direction de l'école à journée continue
- Connaissance de base du système scolaire et parascolaire bernois
- Présence requise le lundi et mardi matin, les autres jours sont à définir

Renseignements :
Florine Némitz, Directrice de l'EJC, tél. 078 882 94 92, direction@ejplateau.ch

Merci d'envoyer votre candidature par voie électronique de préférence à : direction@ejcplateau.ch, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 22 septembre 2022.
Ou par courrier postal à : Communauté scolaire du Plateau de Diesse, mention "Postulations EJC", Case Postale 91, 2516 Lamboing.

Lamboing, le 29 août 2022

GROUPE DE TRAVAIL INTERPAROISSIAL DIESSE - NODS

Appel à la population de Diesse, Prêles, Lamboing et Nods

Madame, Monsieur,
Comme vous le savez sans doute, les paroisses réformées de Diesse (qui réunit les villages de Diesse, Prêles et Lamboing) et de Nods mènent présentement une réflexion tendant à imaginer un avenir en commun des deux entités.

Toutes les deux se trouvent dans une situation où le nombre des paroissiennes et paroissiens a tendance à se réduire et où il est de plus en plus difficile de trouver des personnes prêtes à s'engager.

Toutes les deux ont approuvé au sein de leur assemblée de paroisse, la création d'un Groupe de travail interparoissial. Celui-ci est chargé d'examiner les avantages et les inconvénients ainsi que les conséquences d'une fusion des paroisses contractantes aux points de vue juridique, financier et politique. Il examinera également les incidences d'un tel projet sur la vie paroissiale.

Composé de trois délégués de la paroisse de Diesse (MM. Pierre-André Lautenschlager, Martin Keller et Ulrich Knuchel) et de trois délégués de celle de Nods (Mmes Christine Botteron, Liliane Darioly et de M. Laurent Botteron), ce groupe de travail est à l'œuvre depuis plusieurs mois déjà.

Présidé par Michel Walthert en qualité de consultant externe, il présentera son rapport vers la fin de l'année voire au début de l'année prochaine.

Les paroissiennes et paroissiens auront ainsi ensuite la possibilité, dans le courant du premier semestre 2023, de se déterminer en toute connaissance de cause.

Dans le meilleur des cas, la fusion pourrait intervenir au début de l'année 2024 après l'approbation du règlement d'organisation et du contrat de fusion, l'adoption du budget, l'approbation des documents par le canton et l'élection des nouvelles autorités de la paroisse.

Dans le cadre de ses travaux, le Groupe de travail a décidé de s'approcher de la population des quatre villages pour engager tout un chacun à formuler des propositions au sujet du nom qui pourrait être donné à la nouvelle entité en cas de fusion, voire du logo qui pourrait être développé pour la nouvelle paroisse.

Ainsi, en votre qualité d'habitant, que vous soyez affilié-e à la paroisse ou non, il nous importe de connaître votre avis.

Si vous avez une idée en premier lieu pour le **nom de la future paroisse,** mais aussi dans un second temps pour un **logo,** je vous invite à formuler vos propositions.

Merci de le faire par courriel à l'adresse suivante: info@walthert-consulting.ch avec la mention "Avenir en commun des paroisses du Plateau".

Vous pouvez aussi bien évidemment formuler vos propositions sous forme papier en envoyant celles-ci à l'adresse suivante : walthert-consulting
Passage du Chalet 1
2610 St-Imier

Vous voudrez bien nous faire parvenir vos propositions jusqu'au 30 septembre 2022 au plus tard.

Trois propositions seront retenues par le Groupe de travail. Les lauréats de ce concours se verront octroyer un petit cadeau.

Au nom du Groupe de travail, nous vous remercions vivement pour votre aimable collaboration et vos propositions.

Les soussignés restent à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Au nom du Groupe de travail

Michel Walthert, Président — Kathalyne Oppliger, Secrétaire

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

L'exposition de photographies "Quelques lieux de spiritualité" d'Edmond Farine est ouverte tous les matins sauf le mardi au secrétariat paroissial, Grand-Rue 13.

Vendredi 9 septembre

16h30 reprise du Cycle I à la maison de paroisse. Bienvenue aux enfants de la 2 à la 6H intéressés à venir pendant une heure écouter des histoires, chanter, bricoler, vivre un chouette moment ensemble et plus tard dans l'année préparer le spectacle de Noël. Wanda Sunier vous accueille !

Dimanche 11 septembre – Fête du Vin

10h, culte à la Blanche Eglise

John Ebbutt, pasteur, Sara Gerber, orgue

Dans le cadre de la Fête du vin, nous revivrons le miracle des noces de Cana : de l'eau changée en vin ! Venez goûter à un moment savoureux de calme, avec le pain fruit de la vigne pour notre sainte Cène, suivie d'un apéritif en plein air si le temps le permet. Une matinée festive au cœur de la fête !

Mercredi 14 septembre

10h, Groupe de partage biblique et de prière à la salle Schwander

14h30, chant à la maison de paroisse

Vendredi 15 septembre- Sortie en car

Sortie d'une après-midi à St Ursanne. Départ à 13h15 devant la poste et retour vers 18h30. Prix : 30.- par personne. Ouvert à tous ceux et celles qui aimeraient redécouvrir cette charmante cité au bord du Doubs. Visite guidée puis café et douceux en terrasse. Inscription au plus vite au secrétariat.

Dimanche 18 septembre

Célébration œcuménique à 10h au home Monrepos. Une matinée de rencontre sur le thème du bonheur. Yannick Salomon et John Ebbutt se réjouissent de vous accueillir avec toute l'équipe d'animation. Piano et collation.

La Blanche-église est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 11. September

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Pfrn. Corinne Kurz, Johannes Göddemeyer (Gesang) und Karin Schneider (Orgel).

Pikettdienst

29. August bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe à l'église de Diesse

Dimanche 11 septembre 2022, pas de messe à La Neuveville, mais célébration à 10h en l'église de Diesse.

Déplacement jusqu'à Diesse : covoiturage possible!

Pour cela, rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'église catholique de La Neuveville.

Catéchèse / Jeunesse

Parcours 3H-4H : samedi 17 septembre, de 9h45 à 11h15 à la salle de caté / **Parcours Communion :** vendredi 9 septembre, de 18h à 19h15 à la grande salle de paroisse. Mercredi 21 septembre, de 14h à 15h30 à la salle de caté. **Parcours 6H-7H-8H :** mercredi 28 septembre - Pèlerinage l'après-midi. / Animation jeunesse 9H-10H-11H : mercredi 28 septembre - Pèlerinage l'après-midi.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 11 septembre

Culte à La Neuveville, Blanche Eglise, 10h

Groupe de recueillement

Jeudi 15 septembre, 13h30, église de Diesse

Culte avec Frédérique et Sylvain Jaccard

Dimanche 18 septembre, 10h, bien connus sur le Plateau comme musiciens et directeurs de chœurs. Frédérique et Sylvain Jaccard participeront au culte du Jeûne Fédéral, service de voiture (voir ci-dessous)

Service de voiture

9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 11 septembre

Culte à La Neuveville, Sainte-Cène.

Mardi 13 septembre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.chs

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE-LAMBOING-PRÊLES

Culte avec Frédérique et Sylvain Jaccard
Dimanche 18 septembre, 10h, Diesse

Ils sont bien connus sur le Plateau de Diesse, entre autres, pour leur personnalité chaleureuse et leur engagement. Frédérique et Sylvain Jaccard ont été, en effet, très actifs comme musiciens et directeurs, tant pour le chœur de plusieurs fêtes villageoises que pour le chœur de Lignières. Ils avaient notamment composé les paroles et la musique à l'occasion de l'édition 2009 à Diesse. Les choristes avaient alors chanté, lors du culte, sous un chapiteau de cirque. Frédérique et Sylvain ont accompli un beau parcours professionnel également dans l'enseignement de la musique et même comme directeur du conservatoire de musique neuchâtelois. Ils se réjouisses de revenir dans le village qui les a accueillis pendant de nombreuses années. A cette occasion, Ils interprèteront principalement des pièces de Bach, au piano et au basson.

Un service de voiture est organisé, passage à 9h35 à l'école à Prêles et 9h40 à la poste de Lamboing

Cordiale bienvenue à chacune et chacun !

PAROISSE CATHOLIQUE

ET SI J'INSCRIVAIS MON ENFANT AU CATÉ?

En ce début d'année scolaire, de nombreux enfants ont pris pour la 1ère fois le chemin de l'école. Le caté de l'Eglise catholique commence, lui aussi, dès la 3H et plus tard aussi car c'est le cheminement de toute une vie...

Les méthodes pédagogiques au caté ont profondément évolué. Désormais, il s'agit surtout de faire découvrir que la foi n'est pas seulement un savoir à apprendre, mais une façon de vivre avec le Christ jour après jour. Bienvenue à chacune et chacun, quel que soit l'âge de votre enfant ou de votre jeune !

Renseignements et inscriptions :
Unité pastorale Bienne-La Neuveville
Tél. 032 328 19 25
claudine.brumann@kathbielbienne.ch

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h, Samedi et dimanche : 9h-15h, Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30.
Exposition temporaire intitulée **"Ville d'étude et de séjour" qui présente la vie en pensions et pensionnats du XVIIIe au XXe siècles.** Renseignements :
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h. Exposition temporaire : **De la diversité des cépages**
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	17.09.	20h30	La Pop italienne
Samedi	1.10	20h30	Tango Show
Vendredi	14.10	20h30	Piano Paradiso
Vendredi	21.10	20h30	Big Band Jazz
Samedi	29.10	20h30	Joya Marleen
Dimanche	6.11	17h00	Pantoufle
Samedi	12.11	20h30	Zydeco Annie
Samedi	19.11	20h30	En apARTé
Dimanche	20.11	17h00	En apARTé
Vendredi	25.11	20h30	Billie Bird
Vendredi	9.12	20h30	Maria de la Paz
Dimanche	11.12	17h00	Le Chebu de Noël

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.
- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch